

Civens

Bulletin Municipal

Janvier 2023



**Chères civensoises,
Chers civensois,**

L'année 2022 s'est terminée en nous laissant vivre sans trop de restrictions sanitaires. Nous sommes tous conscients que le virus est encore présent, à nous de le prendre en considération.

Nous avons ainsi pu réunir nos aînés en décembre pour leur offrir un goûter dansant et un colis de Noël. Ce moment était particulièrement attendu et très apprécié de tous, y compris de l'équipe du CCAS que je remercie pour cette organisation sans faille.

Concernant nos projets, nous avons fait le choix de différer un peu la création du cimetière paysager, faute de subventions pour cette année. C'est à l'automne prochain qu'il verra le jour grâce à l'aide de nos partenaires : l'État, la Région et le Département.

Le recensement de la population aura lieu dans les prochains jours sous la responsabilité de Michelle CHIRAT, notre conseillère municipale. Eliane POUILLY, Pierre COLAS et Jean-Marc CHIRAT seront les recenseurs. Merci de leur réserver un très bon accueil. Je tiens à préciser qu'il sera possible et fortement conseillé de se recenser numériquement sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Le permis de construire de la résidence seniors a été déposé en octobre dernier. C'est le fruit d'un travail commun entre notre assistance à maîtrise d'ouvrage, les architectes et surtout la commission municipale qui a su se rendre disponible pour de multiples réunions. Une expérience unique pour toutes les personnes qui suivent ce projet... À l'obtention du permis se posera la question de l'appel d'offres qui pourrait être un peu repoussé dans l'attente d'un moment économique plus favorable à la construction.

La troisième tranche de la Zone des Places devrait également prendre forme avec près de 5 hectares disponibles pour de futures entreprises. Notre territoire est toujours très prisé tant par le secteur économique que par les particuliers qui recherchent un havre de paix. C'est vraiment notre priorité, l'équilibre économique, agricole et résidentiel.

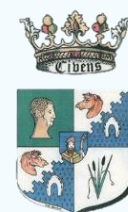
Enfin, je veux remercier et encourager toutes les associations et leurs bénévoles qui sortent d'une période difficile mais qui ont su rebondir pour la vie active de la commune. Je n'oublie pas Raphaël Séon, le Directeur de l'école, ainsi que toutes ses collaboratrices pour le suivi et le dynamisme qui règnent dans notre groupe scolaire. Je tiens également à associer tous les employés communaux pour le sérieux et l'expérience apportés au quotidien.



Ma dernière attention sera pour l'équipe municipale, très investie et disponible pour la réalisation de notre programme, toujours dans un bon état d'esprit.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette année 2023.

**Christophe GUILLARME,
Maire de Civens**



INFOS PRATIQUES.....p.4-5

VIE MUNICIPALE

- A la rencontre de vos élus municipaux.....p.6
- Budget communal.....p.7
- Réalisations de l'année..... p.8-9
- Projets en cours.....p.10-11
- CCAS/Fleurissement..... p.12
- CMJ.....p.13

ECOLE COMMUNALE..... p.14-15

ZOOM SUR...

- Le SPANC.....p.16
- SRC42.....p.17
- Le recensement.....p.18
- Rétrospective 2022..... p.19
- Nos conseillers départementaux.....p.20

VIE ECONOMIQUE

- Les Forges du Forez.....p.21
- Le Collectif des Lunetiers.....p.22
- Jadéo..... p.23

VIE ASSOCIATIVE

- Les associations civensoises..... p.24
- Animation de Noël.....p.25
- FNACA..... p.26-27

PORTRAITS DE CIVENSOIS

- Jean-François DENIS..... p.28-29
- Eric DESCHAMPS.....p.30
- Hommage à Guy DUILLON..... p.31

VIE COMMUNAUTAIRE

- Tourisme : du nouveau en Forez-Est !..... p.32
- Déchets..... p.33

ETAT CIVIL 2022.....p.34

JEUX..... p.35

MANIFESTATIONS 2023..... p.36

*Ce bulletin a été conçu, rédigé et mis en page par la commission municipale communication :
Fabien MARTINON, Mireille PALMIER, Olivier FAJWISIEWICZ, Lorène GRANGE, Michelle CHIRAT.
Il a été imprimé par l'entreprise civensoise Xtreme Com.*



PRINCIPAUX TARIFS COMMUNAUX

TAUX DES TAXES LOCALES

Taxe Foncière Bâti* : 23,86%

Taxe Foncière Non-Bâti : 17,63%

Taxe d'Aménagement : 4%

* depuis 2021, la taxe sur le foncier bâti du département est intégrée à la taxe foncière bâti de la commune

ASSAINISSEMENT

Raccordement au réseau : 2 000€/nouveau branchement

Redevance :

base forfaitaire de 35€

+ 0,16€/m³ pour l'agence de l'eau

+ de 0 à 300 m³ d'eau consommée par an : 0,91€/m³

de 301 à 500 m³ d'eau consommée par an : 1,40€/m³

plus de 500 m³ d'eau consommée par an : 1,70€/m³

ÉCOLE

Garderie : 1,25€/h (toute heure entamée est due)

Cantine : 3,60€/repas enfant

CIMETIERE

Concession :

petite tombe (2,5 m²) : 150€ pour 30 ans ; 225€ pour 50 ans

grande tombe (5 m²) : 300€ pour 30 ans ; 450€ pour 50 ans

Cavurne : 330€ pour 15 ans ; 450€ pour 30 ans

FOURRIERE ANIMALE (à la charge du propriétaire de l'animal)

Déplacement : 0,70€/km

Frais de capture : 20€/h entamée

Prise en charge de l'animal : 15€

Frais de gardiennage : 15€/jour



NOUVEAUX HABITANTS

Merci de vous présenter en Mairie dès votre installation sur la commune.

Nous vous fournirons toutes les informations dont vous aurez besoin.



LOCATIONS SALLES DES FETES

Tarifs donnés pour les particuliers, pour un week-end

Les Balcons du Forez (200 personnes) :
pour les civensois : 500€
pour les extérieurs : 1 200€

La Civensoise (80-100 personnes) :
pour les civensois : 300€
pour les extérieurs : 600€

Renseignements en mairie.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La demande de **renouvellement** ou **création** est à effectuer à la **mairie de Feurs ou Balbigny**, mairies les plus proches de Civens habilitées pour ces demandes.

LIVRET DE FAMILLE

Il est réalisé **par la mairie de la commune de naissance**. Pour un **duplicata**, la demande doit être faite dans la **mairie du domicile**.

PACS

Le dossier, téléchargeable sur www.service-public.fr, est à **déposer dans la mairie de la commune dans laquelle les partenaires fixent leur résidence commune**.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.service-public.fr. Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale par le biais du même site internet, rubrique *Papiers-Citoyenneté / Citoyenneté / Elections / Quelle est votre situation ?*

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune de 16 ans doit se faire recenser dans les trois mois suivant sa date anniversaire. L'inscription peut se faire sur www.service-public.fr

Retrouvez tous les renseignements concernant la Journée de Défense et de Citoyenneté sur www.majdc.fr

NUMÉROS UTILES

NUMEROS D'URGENCE

SAPEURS-POMPIERS : 18
SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) : 15
GENDARMERIE : 17
URGENCES POUR LES SOURDS ET MALENTENDANTS : 114
APPELS D'URGENCE Européens : 112
PHARMACIE DE GARDE : 04.77.26.08.08
CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ – Site de Feurs : 04.77.27.54.54
CENTRE ANTIPOISON de Lyon : 04.72.11.69.11
ENFANCE MALTRAITEE (appel anonyme) : 119
FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE (appel anonyme) : 39 19

URGENCES DEPANNAGES 24h/24

ENEDIS (électricité) : 09.72.67.50.42
GRDF (gaz) : 0800.47.33.33
SUEZ (eau) : 09.77.40.11.31
THD42 (fibre) : 04.77.430.855 (éligibilité, raccordement et pannes)

CABINET MEDICAL de Civens (2 place du Belvédère)

Docteur VITTOZ : 04.77.27.00.38

CABINET INFIRMIER de Civens (160 route de Pouilly-lès-Feurs)

Elisabeth BARJON : 06.65.05.36.06
 Gaëlle MICOLON : 06.37.53.91.10
Permanence sans rendez-vous au cabinet : les lundis de 7h15 à 7h45

MAIRIE de Civens (215 route de Rozier-en-Donzy)

04.77.26.04.45
 mairie@mairie-civens.fr
 Site internet : www.mairie-civens.fr
 Horaires d'ouverture au public :
lundi, mardi et jeudi 14h-18h ; mercredi et samedi 8h30-11h30
(le samedi, fermée les semaines paires)

ECOLE de Civens (70 rue des Ecoliers)

04.77.26.01.69
 ce.0420215f@ac-lyon.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES Forez-Est (13 av. Jean Jaurès à Feurs)

04.77.28.29.30
 direction-generale@forez-est.fr
 Site internet : www.forez-est.fr
Service déchets (ramassages, poubelles...) : 04.77.28.29.38
Déchetteries : Feurs 04.77.26.51.92 – Epercieux-Saint-Paul 04.77.27.61.81
Relais Information Accueil Petite Enfance de Feurs : 04.77.27.17.30 - ram.feurs@forez-est.fr
Bureau d'Information Touristique de Feurs : 04.77.26.05.27 - contact@forez-est.com
Piscine Forez Aquatic de Feurs : 04.77.26.24.54 - forez-aquatic@forez-est.fr
Ludothèque de Feurs : 06.47.36.33.28 - ludotheque@forez-est.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?



Toute personne peut SIGNALER LES DOMMAGES RÉSEAUX du domaine public grâce aux coordonnées suivantes (câble coupé ou détendu, poteau cassé ou penché, portes d'armoires de rues ouvertes ou détériorées...) :

Télécom : <https://dommages-reseaux.orange.fr>

Fibre : <https://dommages-reseaux.axione.fr/dommages/T42>

Électricité : 09.72.67.50.42

SERVICES DE L'EGLISE



Messes :

Le planning est affiché à la porte de l'église ou sur le site internet :

<https://messes.info/horaires>

Maison Paroissiale de Feurs :

5 rue de la Boaterie - 04.77.26.08.58
 Du lundi au samedi de 9h à 12h et le mercredi et le vendredi de 14h30 à 17h
www.saintpaulenforezdonzy.fr

HORAIRE DECHETTERIES



Lundi : 14h-17h30

Mardi à vendredi : 8h30-12h/14h-17h30

Samedi : 8h30-17h30 (non-stop)

Ces horaires sont applicables toute l'année (sauf les jours fériés où les déchetteries sont fermées)

A LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS MUNICIPAUX

Les conseillers municipaux sont vos représentants pour gérer les affaires de la commune. Nous vous proposons de mieux les connaître à travers cette page. Trois conseillers vous sont présentés à chaque bulletin municipal de ce mandat. En 2025, vous aurez ainsi (re)découvert vos 15 élus.

Edouard PONCET, 4^e adjoint au maire

Né en 1975 à Feurs, Edouard grandit à Civens dans la ferme familiale. Après le collège Le Palais, il étudie au lycée agricole de Ressins où il obtient son Bac Professionnel. Il exerce divers emplois de 18 à 20 ans, avant de s'installer en GAEC avec son père. Il est la 5^e génération de cette exploitation agricole qu'il continue de mener.



Edouard est papa de trois filles, âgées de 18 à 24 ans. Lorsqu'elles sont scolarisées à l'école de Civens, il s'investit avec plaisir dans l'Association des Parents d'Elèves. Par la suite, il s'engage au sein du Comité des Fêtes de Civens pendant plusieurs années, jusqu'en 2021. Il est également membre du Conseil d'Administration de la CUMA, Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole, de notre territoire.

Edouard est membre du conseil municipal depuis 2008. Il accepte de s'engager par intérêt pour la vie publique du village et pour **maintenir une vision d'un agriculteur sur l'évolution de la commune**. Depuis 2020, il est adjoint au maire chargé de la voirie (entretien des fossés et de la chaussée) et il accompagne les employés techniques communaux. En raison de son métier très prenant, Edouard assure un demi-poste d'adjoint. Il regrette de ne pas avoir plus de temps à accorder pour davantage s'investir dans sa fonction d'élu.

Dominique DUBOIS

Née en 1961 à Feurs, Dominique grandit à Pouilly-lès-Feurs. A 18 ans, elle obtient un BEPA Jardins Espaces Verts au lycée de Chervé. Elle travaille alors dans une pépinière à Savigneux pendant deux ans. Après deux années passées dans la région de l'Arbresle, retour sur Feurs en 1983 où elle achète, avec son mari, un fond de commerce de charcutier-traiteur place Guichard. Ils le tiennent activement pendant 23 ans. Après un peu de repos et un passage chez les Pâtisseries à Feurs, elle rejoint, en 2010, l'équipe de la boucherie-charcuterie-traiteur « Au mélange des saveurs » à Montbrison où elle officie encore.



Dominique arrive à Civens en 1991, à la suite d'un coup de cœur pour la maison où elle vit toujours, près de l'église. Avec Bernard, son mari (décédé en 2012), ils ont quatre enfants, aujourd'hui âgés de 23 à 39 ans, et quatre petits-enfants âgés de 22 mois à 10 ans. Associativement, Dominique a été bénévole au sein de l'APE, elle s'investit pleinement dans le Comité des Fêtes depuis 5 ans et elle vient récemment d'intégrer la nouvelle équipe administratrice de la MJC.

Dominique s'engage comme conseillère municipale en 2014 pour **défendre les intérêts et la qualité de vie des civensois**. Elle trouve stimulant et enrichissant de pouvoir participer aux projets de la commune et à leur concrétisation. Dominique est **la référente Ambroisie de la commune**, lutte qui lui tient particulièrement à cœur.

Gérard BORDET

Né en 1973 à Saint-Symphorien-sur-Coise, Gérard grandit à Grammond où ses parents sont agriculteurs. Après le collège à Chazelles-sur-Lyon et le lycée technique à Saint-Etienne, il obtient un BTS d'électrotechnique à Lyon puis un Master de Gestion Industrielle. Après plusieurs entreprises et son service militaire, il intègre en 1997 la FOREZIENNE, fabricant de lames de scie à Epercieux-Saint-Paul, où il travaille encore, en tant que Responsable Achats et Logistiques.



Avec son épouse Sylvie, ils s'installent sur les hauteurs de Civens, à Randan, en 1999. Tous deux issus de petits villages et attachés à ces structures à taille humaine, ils choisissent Civens pour la proximité de leurs travaux, de l'école et des commodités de Feurs. Ils ont trois filles âgées de 15 à 19 ans. Gérard a été Président de l'APE pendant 5 ans, de 2013 à 2018, et est le délégué VTT pour la commune depuis 2010. C'est aussi un sportif accompli : footballeur à Pouilly-Civens de 2000 à 2005, il pratique désormais le triathlon depuis plusieurs années.

Gérard se lance dans ce premier mandat municipal par **engagement citoyen au service de la collectivité** et pour découvrir le fonctionnement de nos institutions/organismes qui gèrent notre quotidien. C'est naturellement qu'il est désigné comme un de nos représentants au SIEL et au SIEMLY.

BUDGET COMMUNAL

Comptes administratifs 2021

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Ventes de produits (restauration scolaire, garderie, cimetière...)	33 446€	Subventions Etat, Région, Département, Académie	41 988€
Conventions CCFE et autres - RODP	32 304€	Fond de concours CCFE	6 898€
Impôts et taxes	631 182€	FCTVA	31 834€
Dotations, Participations, FCTVA	82 739€	Taxe aménagement	63 547€
Revenus des locations	23 783€	Dépôts et cautionnements	0€
Produits exceptionnels (remboursement assurances et transfert budget commerce)	14 273€	Excédent de fonctionnement capitalisé	44 507€
Remboursements frais de personnel	22 445€		
Total recettes réelles	840 172€	Total recettes réelles	188 774€
Opérations d'ordre	0€	Opérations d'ordre	30 150€
TOTAL RECETTES	840 172€	TOTAL RECETTES	218 924€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Eau, électricité, gaz, combustibles, carburants	42 966€	Emprunts	76 235€
Alimentation (restauration scolaire)	22 155€	Subvention budget cimetière	5 600€
Fournitures scolaires, administratives, entretiens locaux, fournitures diverses	35 449€	Panneaux de signalisation	10 518€
Fournitures de voirie, petites fournitures d'entretien extérieur	16 811€	Salle <i>La Civensoise</i>	4 405€
Réparations des bâtiments et du matériel, véhicules, maintenance	29 683€	Cantine	1 596€
Autres charges (télécommunication, cérémonies, bulletin, charges diverses)	14 562€	Ecole	13 335€
Assurances	15 462€	Mairie	4 585€
Charges financières	30 578€	Bâtiment restaurant (grange)	22 151€
Charges de personnel	220 387€	Eglise	18 897€
Indemnités, service d'incendie, subventions CCAS et associations, taxes diverses	133 085€	Honoraires résidence séniors et aménagement ext. Balcons du Forez	29 667€
Total dépenses réelles	561 138€	Changement candélabres	28 669€
Opérations d'ordre	25 535€	Outillage divers	109€
TOTAL DEPENSES	586 673€	Mobilier extérieur	2 404€
		Total dépenses réelles	218 171€
		Opérations d'ordre	4 614€
		TOTAL DEPENSES	222 785€

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE



La salle principale de la mairie servant pour les conseils municipaux, les mariages et diverses réunions a été modernisée : peinture des murs par Hubert DENIS, nouveau mobilier de chez JAROZO, nouvelles appliques...



Création d'un passage piéton protégé sur la RD 1082 pour rejoindre la zone d'Intermarché depuis le côté de La Noaille.



Le conteneur à verres vers le rond-point du bourg a été remplacé pour être enterré.

Voirie

Les rues de Bérol, des Grandes Terres et de Bresse ont été en partie **regoudronnées**, avec du bicouche.

Des dégagements ont été créés sur la partie de la rue du Palais située entre le passage à niveau des Places et Pouilly-lès-Feurs.

Les accotements de la rue de Bérol ont été **resuivis et consolidés** par un enrochement à certains endroits.

Désignation d'un conseiller délégué

Philippe SESSIECQ a été désigné conseiller délégué en charge de la gestion des voiries et de l'assainissement des nouveaux lotissements.



Eclairage public

Cette année, ce sont les lampadaires de la route de Roanne qui ont été changés pour de **l'éclairage LED**.



Les espaces inter-tombes du cimetière actuel ont été resuivis par les employés communaux. Plusieurs d'entre eux ont été maçonnés.



Merci à BRICOMARCHE qui a suivi les demandes de la mairie en réalisant un cheminement piéton entre la rue du Champ de course et leur parking, permettant de rejoindre Feurs de façon sécurisée.



Michel PADET, maçon de métier, a été recruté comme employé technique polyvalent en contrat unique d'insertion.



M. Christophe GUILLARME a reçu les maires honoraires de la commune, M. Roger DEBROSSE, M. Jean-François DENIS et M. Pierre COLAS, pour leur présenter les projets du mandat.



M. le Maire a reçu le nouveau Sous-Préfet de Montbrison, M. Jean-Michel RIAUX, afin de lui présenter la commune et nos projets.

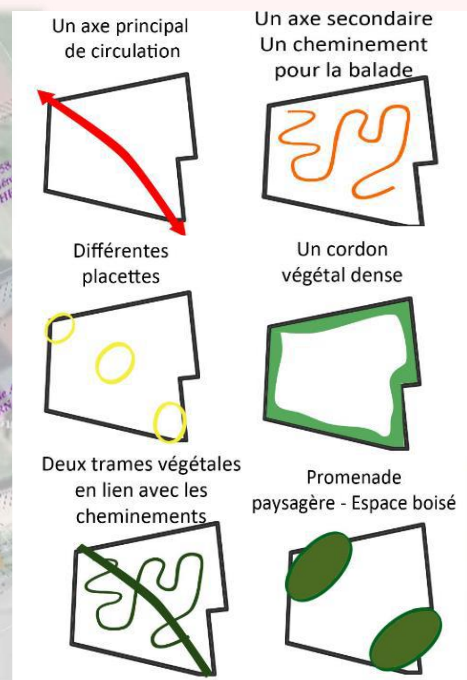
PROJETS EN COURS

Cimetière paysager

Accompagnés par le cabinet Réalités de Roanne, nous avons finalisé l'étude de l'aménagement du futur cimetière paysager qui sera situé en face de l'actuel, de l'autre côté de la rue de la Paix. **Sa réalisation a été reportée à l'automne 2023**, afin de pouvoir bénéficier de subventions plus conséquentes de nos partenaires : l'Etat, la Région et le Département.

Les cimetières doivent être pensés aujourd'hui au même titre que les autres équipements publics, avec une intégration forte à l'environnement. Il a donc été décidé de dessiner ce cimetière comme **un véritable espace public, un lieu de promenade, dans une logique de préservation de la biodiversité.**

L'usager pourra déambuler dans un espace de verdure où les cheminements donneront vie à **différents espaces de recueil, d'intimité ou encore de repos et d'observation de la nature.** Les cheminements seront accompagnés de **nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes ou encore ruches pédagogiques** insérés dans de vastes espaces de verdure composés notamment de prairie fleurie. Les végétaux composés d'essences locales et de différentes strates permettront d'apporter **ombrage et fraîcheur** à ce lieu. Les caveaux seront constitués d'une **dalle engazonnée sur le dessus ne rendant visible dans l'espace que la stèle.** On retrouvera alors des espaces verts permettant une meilleure intégration à l'environnement et facilitant l'entretien. **Les colombariums seront eux remplacés par des Viburnum tiges.** A noter également que l'ensemble des cheminements seront travaillés avec des **revêtements perméables.**



Plan d'ensemble du futur cimetière : un espace de recueil et de verdure, avec le regroupement des tombes sur la gauche



Ambiance recherchée de l'entrée du futur cimetière paysager

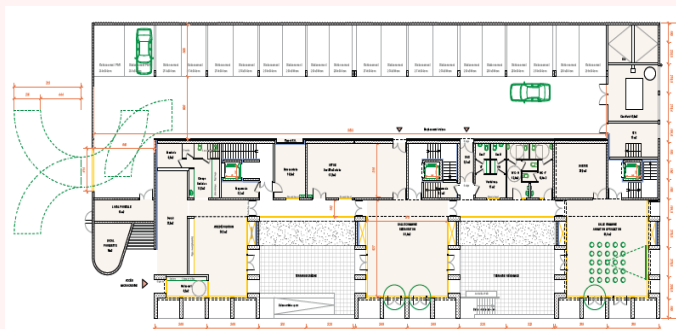
Résidence séniors et services associés

Le projet du groupement d'architectes **LA MANUFACTURE DE L'ORDINAIRE** de Bourg-en-Bresse a été retenu par le jury du concours de maîtrise d'œuvre. A l'unanimité, ce projet présentait des **avantages techniques et une belle intégration dans le village, en assurant sa continuité et sa structuration.**

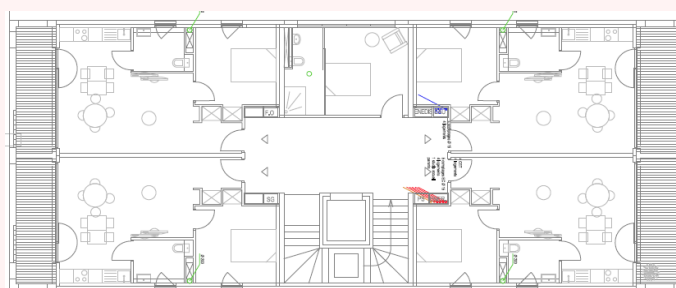
L'année 2022 a été rythmée par de nombreuses réunions avec les architectes, consacrées à l'étude et l'ajustement du projet. Des études de sol ont été réalisées sur le terrain. **Le permis de construire a été déposé en octobre. 26 appartements sont prévus.** L'appel d'offres planifié début 2023 sera repoussé dans l'attente d'un contexte économique plus favorable.

Après diverses consultations, c'est l'association **FAMILLES RURALES** qui a été retenue comme gestionnaire de la future **micro-crèche**. Leur expérience d'accompagnement auprès de très nombreuses structures associatives et leur expérience directe auprès d'autres micro-crèches (Bellegarde-en-Forez, Violay, Saint-Martin-Lestra...) seront de véritables atouts.

Le projet comprend aussi des **cellules commerciales** pour lesquelles nous avons déjà **deux pistes très sérieuses : une ostéopathe et une psychomotricienne.** Si vous avez connaissance de personnes à la recherche de ce type de local, merci de les mettre en relation avec la mairie.



Plan du rez-de-jardin (parking souterrain, micro-crèche, cuisine, salle de restauration, salle loisirs...)



Plan d'un niveau de quatre appartements



14 février 2022 : réunion du jury final du concours à maîtrise d'œuvre qui a retenu le projet de LA MANUFACTURE DE L'ORDINAIRE. A droite, les trois architectes nommés par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes pour ce jury.



Projection virtuelle de la future résidence séniors et services associés depuis la rue du Fournil

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Semaine bleue



Cours de cuisine chez le chef Frédéric NAVEZ (Les Agapes de Vinci)



Cours d'informatique à la salle des associations

Remise des colis de Noël

Le retour de l'animation lors de la traditionnelle remise des colis de Noël aux bénéficiaires du CCAS en décembre a été fortement apprécié !



FLEURISSEMENT

Concours communal



Classement des maisons fleuries 2022

1^{ère} : MANCUSO Catherine et Jean-Claude

2^e : LARDELLIER Joëlle et Jean-François

3^e : DEBROSSE Andrée et Roger

4^e : TROTET Noël

5^e (ex-aequo) : COTE Philippe et Nicole ; FLACHARD Marie-Thérèse et Daniel

Encouragements : BIGNY Claudette et Lucien ; DUILLON Guy ; REYNAUD Bernard et Marie-Claude



CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Retour sur l'année 2022



Le CMJ a encore apporté son aide au nettoyage de printemps organisé par les Baladins.

La manifestation phare du CMJ en 2022 fut la **rencontre Inter-CMJ en présence d'ukrainiens**. Les membres des conseils municipaux jeunes de Civens, Feurs, Poncins, Rozier-en-Donzy et Pouilly-lès-Feurs ont décidé d'organiser une **rencontre avec les jeunes ukrainiens arrivés dans leurs communes**. Elle s'est tenue le samedi 11 juin.

Une traductrice était présente et l'accueil fut vraiment chaleureux. Chaque CMJ a présenté ses actions. Notre équipe de Civens a réalisé une chorégraphie qui a beaucoup plu et elle a confectionné des lettres en carton représentant l'Ukraine.



Merci à Benoît, Kaléna, Célia, Meije, Tiya, Antonin, Elise et Liséa (absente) pour leur implication. Ils ont reçu leur diplôme attestant de leur engagement citoyen.



La chasse aux œufs du CMJ : plus de 50 participants en 2022

Elections des nouveaux membres du CMJ

Les élections pour désigner les nouveaux membres du CMJ se sont tenues le lundi 21 novembre 2022. **17 candidatures ont été déposées et 85% des électeurs ont pris part au vote** (les élèves de CM1 et de CM2).

Les nouveaux élus sont : **Martin BRASSARD, Timéo BRUN, Julia DUPUY et Jason JEREZ-VIODY** pour les CM1 ; **Noé DARMET, Zoé JACQUET, Zoé MELAY et Aaron MARJOLLET** pour les CM2. Bon mandat !



Devant, les nouveaux membres du CMJ fraîchement élus, encadrés par les élus sortant derrière eux.



La nouvelle équipe du CMJ (2022-2024) devant le sapin du village qu'ils ont décoré.

LES CLASSES ET LES ENSEIGNANTS

L'école compte 5 classes et accueille 111 élèves en 2022-2023

- 1 - PS-MS (24 élèves) : Peggy DUTEL
- 2 - GS (18 élèves) : Magali FARGEON et Sophie BEAL (mardi)
- 3 - CP-CE1 (20 élèves) :
Véronique PIGEON et Sophie BEAL (jeudi)
- 4 - CE1-CE2 (22 élèves) : Véronique PONCE-GUINET
- 5 - CM1-CM2 (27 élèves) :
Raphaël SEON et Sandra BERNE-BOURDELIN (lundi)



LE MOT DU DIRECTEUR

L'année 2022 aura été encore une fois bien singulière. L'épidémie de COVID a touché de plein fouet l'école avec presque 60 % des élèves positifs entre décembre 2021 et mars 2022. Malgré les innombrables adaptations de protocoles, **les familles ont très bien géré cette situation. Je tiens, au nom de toute l'équipe de l'école, à les remercier**, notamment pour leur compréhension et leur adaptation souvent au pied levé, face aux absences imprévues.

A côté de cela, nous avons voulu faire en sorte que l'année 2022 soit la plus normale possible... **Nombre de projets ont été menés à bien !** Des sorties culturelles, des spectacles et des

rencontres USEP ont été organisés avec toujours autant de plaisir. Malgré la situation, nos élèves ont tous participé à des voyages scolaires. L'intervention de Mmes Dupuy et Manevy, chirurgiens dentistes et parents d'élèves, a clôturé la fin du projet santé Alliance. Et enfin, nous avons pu organiser le carnaval (défilé dans la cour) et la fête de l'école où tout le monde a eu du plaisir à se retrouver !

Tous ces projets ont bien entendu pu se concrétiser grâce à l'aide de la mairie (prêt d'installations, subvention à l'APE, repas de Noël...) **et de l'APE qui finance une grande part de nos projets.** Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur soutien.

Mairie, familles et APE seront une nouvelle fois à nos côtés en 2023 pour que nos élèves puissent bénéficier d'actions et de sorties enrichissant les apprentissages du quotidien. **Merci à tous pour votre soutien au profit des enfants civensois !**

Qu'ils puissent grandir dans la bienveillance, le respect d'autrui et dans la conviction que les efforts en classe vont leur profiter un jour !

Belle année 2023 à tous !

Raphaël SEON



BRÈVES DE L'ÉCOLE



Sandra BERNE-BOURDELIN, Véronique PONCE-GUINET et Sophie BEAL, les nouvelles enseignantes



Johanna COUBLE, civensoise, nouvelle apprentie



Enseignante à Civens pendant 18 ans (2004-2022), Viviane ROCHETTE a pris sa retraite l'été dernier



Réception des CM2 en juin 2022, avant leur départ pour le collège



Carnaval à l'école



Les CP, CE1 et CE2 en sortie au zoo de Saint-Martin-la-Plaine



Les CM1 et CM2 en sortie scientifique à Vulcania

HORAIRES

Ecole : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h et 14h-16h30

Garderie du matin : 7h30-8h30

Garderie du soir : 16h30-18h30

PERSONNEL DE L'ÉCOLE EMPLOYÉ PAR LA MAIRIE

Béatrice CHAMBOST : ATSEM classe de Peggy DUTEL, surveillance cantine et transport scolaire

Sabrina FARGE : aide classe de Magali FARGEON, surveillance cantine et garderie du matin

Dominique SBEGHEN : cantine et garderie du soir

Dominique GIROUDON : surveillance cantine 12h-13h

Johanna COUBLE : aide dans les classes de maternelle, surveillance cantine et garderie 16h30-17h30

Par convention, **Lucas LHERMET, éducateur au club de foot Forez-Donzy**, intervient à la garderie les mardis et vendredis de 16h30 à 17h30. Et **plusieurs intervenants du club de Basket de Feurs** interviennent tous les jours sur le temps de cantine de 12h à 13h.



Inauguration de la plaque E3D, Ecole en Démarche de Développement Durable, le 14 mai 2022. Cette labellisation de niveau 1 reconnaît l'engagement de l'ensemble de l'école pour l'écologie : par les élèves et l'équipe pédagogique, avec le tri sélectif, les déchets de la cantine valorisés grâce aux composteurs, la visite d'une déchetterie et du centre de tri... et la mairie, avec le changement des fenêtres et l'installation d'éclairages LED.

LE SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif



Le SPANC veille sur le bon traitement des eaux usées domestiques pour les installations non raccordées au réseau public d'assainissement.

Sur notre territoire, depuis 2020, c'est le **SIMA Coise**, Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise, basé à Saint-Galmier, qui exerce les missions du SPANC pour le compte de 79 communes. Lorsque le réseau d'eaux usées d'une habitation ne peut pas être raccordé au réseau public de collecte, celles-ci doivent être traitées par une installation d'Assainissement Non Collectif (ANC) en bon état de fonctionnement.

L'un des premiers rôles du SPANC est de **valider tout projet d'assainissement autonome neuf ou réhabilité**. Cela va du conseil auprès des usagers à la vérification de la réalisation des travaux. Pour donner son aval, ce contrôle est effectué avant remblaiement.

Le SPANC assure aussi **des contrôles périodiques de ces installations**. La fréquence des contrôles n'excède pas 10 ans. Il a pour but de vérifier l'existence d'un dispositif d'assainissement non collectif complet, entretenu, ne présentant pas de risque sanitaire et ne générant aucune nuisance.

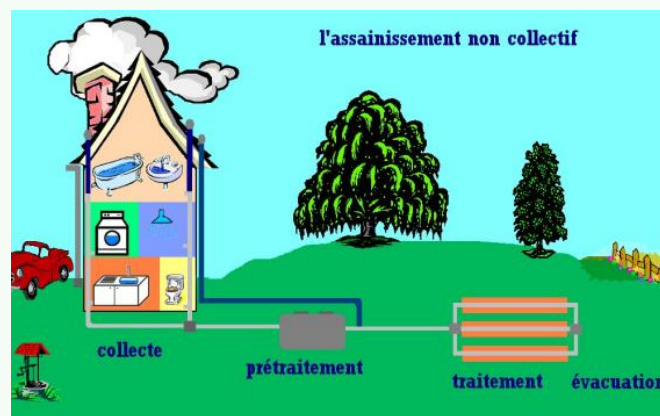


Les 79 communes adhérentes au SIMA Coise, à qui elles délèguent le SPANC

Il faut savoir que depuis 2011, **pour toute vente d'une maison non raccordée aux égouts collectifs, le notaire réclame un contrôle du SPANC de moins de 3 ans**. En cas de résultat non favorable, l'acquéreur a 1 an pour se mettre en conformité à partir de la date de vente.

En 2021, 902 contrôles de bon fonctionnement ont été effectués et 234 diagnostics pour vente. Le SPANC peut aussi être consulté par les services de l'urbanisme pour donner des avis consultatifs sur des extensions ou encore des demandes de travaux préalables.

On le comprend, ces contrôles et ces validations ont pour objectif de **garantir une parfaite épuration des eaux usées domestiques** et contribuer à préserver notre environnement.



Plus d'informations sur le SIMA Coise : <https://sima-coise.fr> et pour les contacter : 04.77.94.49.61 ou spanc@sima-coise.fr

SRC42

Connaissez-vous le Slot Racing ? Venez le découvrir à Civens !

Une piste de 30 mètres permet aux adhérents de l'association SRC42, basée à Civens depuis 2018, d'assouvir leur passion : piloter des voitures miniatures, participer à un championnat et à des courses nationales tout en gardant un esprit de convivialité et d'amusement.

En 2018, l'équipe du SRC42, passionnée de courses de **voitures miniatures échelle 1/32^{ème}**, a cherché un local lui permettant de pouvoir pratiquer sa passion. Et c'est à Civens, au 1685 route de Roanne (à l'arrière du bâtiment des menuiseries Gealan) qu'elle s'est installée. **Le SRC, comme Slot Racing**, c'est le pilotage de petits bolides guidés par une fente sur une piste alimentée électriquement.



Ce sont de vraies courses de passionnés. Il faut régler sa voiture pour l'adapter au profil du circuit, procéder à des changements de pneumatiques, assurer la stabilité du bolide. Chaque participant a son propre stand qui lui permet de faire toutes les réparations et les réglages nécessaires.

L'équipe de Civens participe à un championnat avec d'autres équipes régionales. D'autres courses sont aussi organisées tout au long de l'année avec des clubs de toute la France. Des équipes de Toulouse, Chambéry, Dijon, Rodez y participent. L'une de ces courses est organisée par SRC42 dans son local. Les objectifs de ces journées sont les rencontres, le plaisir de piloter, d'échanger et surtout de partager un bon moment de convivialité.

Malheureusement, la période de Covid n'a pas permis à l'association Civensoise de garder tous ses adhérents. **SRC42 est donc à la recherche de nouveaux pilotes.** Si vous voulez venir essayer le matériel ou discuter avec toute l'équipe, dont le président Christophe MOULIN, le centre sera ravi de vous accueillir **tous les vendredis à partir de 18h.**

En plus de pouvoir recruter de nouveaux pilotes, le club aimerait pouvoir organiser une journée de courses sur une piste bien plus grande que celle sur laquelle ils s'entraînent. Un lieu qui permettrait d'accueillir les autres équipes et du public afin de faire découvrir ce « passe-temps passionnant ».



Plus d'informations sur leur page Facebook SRC42 : www.facebook.com/SRC42110/

LE RECENSEMENT

Un acte civique, obligatoire et gratuit

Le recensement de la population se déroulera dans la commune du 19 janvier au 18 février 2023.

➤ C'est utile !

Ses résultats déterminent la population légale de la commune dont découle la contribution de l'État au budget communal. **Plus une commune est peuplée, plus la participation financière de l'Etat est importante.** Il permet ainsi à la municipalité de pouvoir ajuster son action aux besoins de tous : équipements collectifs, rénovation, transports...



➤ C'est simple !

Chaque habitation recevra **directement dans sa boîte aux lettres les notices d'information** permettant à

chaque ménage de répondre en ligne. Pour se recenser, aucun besoin d'un contact direct avec l'agent recenseur. Il suffit de **quelques minutes pour répondre au questionnaire internet** (www.le-recensement-et-moi.fr).

Cependant, afin que chacun puisse être recensé, **la réponse par questionnaire papier reste possible** pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser internet.

➤ C'est sûr !

Les questionnaires sont **uniquement destinés à l'INSEE**. Ils ne peuvent donner lieu à **aucun contrôle administratif ou fiscal**. Les noms et adresses sont supprimés des bases informatiques dès les résultats de l'enquête obtenus.

➤ Organisation de l'équipe de recensement :

Trois agents recenseurs ont été recrutés afin d'assurer le suivi de la collecte. Ils ont été formés par l'INSEE et ils se partagent chacun un secteur géographique. Un agent coordonnateur communal, conseiller municipal, est chargé de la préparation et de la réalisation de l'opération, après formation par l'INSEE. C'est Michelle CHIRAT qui remplit cette dernière fonction pour Civens.

*Merci
d'avance à
chaque
civensois(e)
pour votre
implication et
votre
réactivité
dans cette
démarche.*



Les 3 agents recenseurs de Civens : Pierre COLAS, Eliane POUILLY et Jean-Marc CHIRAT

RÉTROSPECTIVE 2022



Collecte pour l'Ukraine organisée par Alexandre LANOUIERE et sa compagne Viktoriia DRAGANOVA



L'EFCTT a organisé une journée féminine de tennis de table, dont les fonds récoltés ont permis de remettre un chèque de 1 200€ à l'association Cami 42 Roanne qui permet la pratique d'activités physiques pour les personnes atteintes d'un cancer



Les classards 2024 sur leur char lors de la Fête Patronale



Antoine CHANCOLON (à droite), apprenti au restaurant Les Agapes de Vinci, a terminé parmi les dix finalistes du mondial de la praline, catégorie brioche à la praline



Deux triplettes ont représenté Civens lors du concours de pétanque des élus de l'arrondissement de Montbrison



1^{ère} édition de la soirée des chefs organisée par l'association Le collectif du cœur 42 à la salle des Balcons du Forez dont l'intégralité des bénéfices a été reversée à trois associations de la région



Commémoration du 11 novembre



La collation offerte par Intermarché lors du don du sang a été appréciée des 109 donateurs

NOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Lettre de Marianne DARFEUILLE et Pierre VERICEL aux habitants de Civens

Chères Civensoises, Chers Civensois,

Nous traversons une période difficile avec un contexte économique et social particulièrement complexe et incertain. Sur notre canton comme partout en France, nous voyons progressivement une détérioration de notre qualité de vie et nous en sommes conscients.

Tous les jours, par nos rencontres, nos échanges sur le terrain avec les habitants, les associations, les autres collectivités territoriales, vous nous faites part de vos inquiétudes pour l'avenir.

A notre niveau départemental, soyez en sûr, nous faisons notre maximum pour garantir le dynamisme et l'attractivité de notre canton.

Avec le Maire, le Département est en première ligne pour protéger nos habitants. Nous sommes également le premier soutien des villages dans leurs projets. Aucune commune n'est laissée sur le côté, de la plus petite à la plus grande. D'ailleurs, 84% des communes déclarent que sans l'aide du Département, leurs projets n'auraient pas pu voir le jour.

De nombreux domaines font partie de nos compétences, comme l'action sociale qui représente 60% de notre budget, les conditions d'accueil et d'apprentissage dans les collèges, l'amélioration des équipements dans les communes, la lutte contre la désertification médicale, la sécurisation des routes départementales, le développement de voies vertes, le SDIS...

Nous restons plus que jamais à votre écoute, disponibles et proches de l'ensemble des acteurs du territoire. Par nos compétences, nous apportons notre aide aux communes, aux associations et auprès des agriculteurs.

A Civens, comme dans toutes les communes du canton, le Département défend et soutient, par l'attribution de subventions, les projets qui ont pour objectif l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens. Nous avons alloué 12 509€ au titre des solidarités territoriales pour un programme de voirie. Nous avons également attribué plusieurs chèques vélo de 300€ pour l'acquisition d'un vélo à assistante électrique.



Nous continuerons en 2023 à accompagner la commune dans ses projets.

Nous serons à vos côtés, ensemble, à agir quotidiennement dans l'intérêt du canton. Merci pour votre confiance.

Nous vous souhaitons une très belle année 2023 à toutes et à tous !

Marianne DARFEUILLE
Conseillère Départementale

Pierre VERICEL
Conseiller Départemental



Le canton de Feurs

LES FORGES DU FOREZ

Ludovic DELILLE, artisan créateur de couteaux d'art

Installé depuis deux ans dans son atelier au 129 rue du Champ de Courses à Civens, Ludovic DELILLE fabrique des couteaux de qualité, entièrement faits à la main. Auto-entrepreneur sous le nom « Les Forges du Forez », il propose différents types de couteaux : fixes de cuisine, pliants, pour la chasse ou le bushcraft... et même la réalisation de couteaux sur mesure ou la personnalisation des étuis.

Agé de 41 ans, Ludovic est originaire de Bussières et civensois depuis 1999. Il suit d'abord des études commerciales et logistiques, enrichies par diverses expériences professionnelles dans ces domaines. Cependant, Ludovic garde depuis son plus jeune âge la **passion du bricolage et de la débrouille**, avec couteau et ficelle en poche, comme un clin d'œil à MacGyver, série télévisée de son enfance.

Il participe alors à différents stages d'apprentissage de la forge, allant jusqu'à se perfectionner auprès d'un **Meilleur Ouvrier de France**. Il étoffe son matériel en investissant dans des outils spécifiques pour la confection de ces couteaux d'art : enclume, backstand pour poncer les lames, forge, fours... et installe son atelier dans le garage de sa maison. En janvier 2021, il prend la décision de se lancer à son compte. Il dresse un bilan positif de son nouveau métier qui l'anime depuis deux ans.

« Le coutelier d'art tente de répondre à la demande du client, qu'il soit collectionneur ou particulier, et réalise à chaque fois une pièce unique ».



Ludovic n'est pas en reste de projets, notamment dans le domaine de la formation : il anime déjà **des stages d'initiation où les stagiaires forgent et conçoivent leurs propres couteaux de A à Z**. Il est d'ailleurs détenteur d'un agrément CPF (Compte Personnel de Formation) pour ceux qui souhaitent s'initier ou approfondir leurs connaissances en utilisant leurs droits à la formation. Il collabore également, au sein d'un groupement artisanal, au **site internet « Wecandoo »** qui organise des ateliers pratiques avec des artisans locaux.

Pour accroître sa notoriété, Ludovic participe annuellement à « Coutellia », LE festival international du couteau d'art et de tradition en France à Thiers (63). Il expose aussi régulièrement dans des salons de l'artisanat et du couteau.

Afin d'apprécier la qualité de ses couteaux, vous pouvez le rencontrer dans son atelier ou vous rendre sur son site internet www.forges-du-forez.com. Vous ne pourrez alors pas résister à l'envie d'avoir votre propre couteau et/ou de participer à un stage d'initiation !



CONTACT

Les Forges du Forez
129 rue du Champ de Course – 42110 Civens
06.11.29.44.30
www.forges-du-forez.com

LE COLLECTIF DES LUNETIERS

Changement d'enseigne pour Vision Plus

En décembre, l'enseigne d'optique Vision Plus, installée depuis deux ans dans la zone commerciale d'Intermarché, a changé de nom. Stéphanie GRIVOT, opticienne diplômée depuis 25 ans et responsable du magasin, est toujours là pour vous conseiller.

L'historique du groupement Krysgroup remonte à 1966. Il représente trois enseignes : Krys, Vision Plus créée en 1982 et Lynx Optique You Do créée en 2003. La coopération Vision Plus possède 332 magasins dans toute la France.

Localement, Robert BURTIN, opticien et fils d'une famille de photographes bien connue à Charlieu, ouvre son premier magasin Vision Plus à Cours-la-Ville, puis à Thizy et enfin à Mably en 1995. Il transmet sa passion à ses trois fils qui, tous trois opticiens diplômés, développent à leur tour l'entreprise familiale. Ils créent trois autres magasins, deux sur le secteur roannais en 2007 et 2015, et celui de **Civens en 2021**.



La réelle force des opticiens Vision Plus - Optique BURTIN est d'avoir **une approche « médicalisée » du métier** qui va au-delà de la simple démarche commerciale. Tous les collaborateurs sont formés à l'examen de la vue, passage obligé dans le parcours patient. Chaque magasin est d'ailleurs équipé d'outils dédiés et de grandes salles de vue.

Le Collectif des Lunetiers, mue qui fait partie du plan stratégique Vision 2025 de la société, vise à « réaffirmer le positionnement de chaque enseigne et renforcer leur complémentarité ». **Une nouvelle marque qui mise particulièrement sur la proximité avec le client** au niveau géographique et relationnelle.

Tout récemment, **Stéphanie GRIVOT a d'ailleurs obtenu le label d'argent « Meilleur commerce de France 2022 »** en lien avec la satisfaction client, suite à un audit à son insu.

L'expertise auditive est aussi un objectif pour la responsable du magasin de Civens, sachant que l'espace nécessaire pour ce type de prise en charge est déjà prévu.

Le Collectif des Lunetiers de Civens est **ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h**. Il est possible de prendre rendez-vous directement en ligne sur la **plateforme Doctolib**.



CONTACT

Le Collectif des Lunetiers
Z.C. Les Vernes - 42110 Civens
04.77.26.96.17
www.opticiens-burtin.fr
www.lecollectifdeslunetiers.fr

JADÉO

Des créations pour bébés, enfants et la famille made in Civens



Créée lors du confinement, JADÉO est une jeune entreprise éco-engagée de linge et d'accessoires pour bébés, enfants et la famille. Laetitia GUILLAUME a à cœur de réaliser des articles 100 % écologiques et personnalisables.

➤ *Laëtitia, pouvez-vous vous présenter ?*

Je suis une jeune maman de 32 ans, installée à Civens avec mon compagnon Thibault BRUN depuis 2016. Nous avons deux enfants : Timéo, 9 ans et Jade, 6 ans. Diplômée comme auxiliaire de puériculture, j'ai travaillé en crèche puis comme assistante maternelle à mon domicile avant de créer ma propre entreprise.

➤ *Pourquoi ce changement professionnel ?*

Je faisais de la couture toute petite avec ma grand-mère. A 7 ans, j'utilisais déjà la machine à coudre toute seule, pour réaliser des vêtements et déguisements avec des tissus récupérés chez mes grands-parents. Je suis issue d'une famille de tisserands depuis 4 générations.



Pendant ma première grossesse, j'ai réalisé les essentiels de naissance de Timéo en commençant par les lingettes lavables. Je cherchais des articles le plus naturels possible et le moins impactant sur notre environnement.

Le confinement est arrivé. Encouragée par mon entourage, j'ai décidé de créer mon auto-entreprise en associant ma passion, la couture, et mes convictions, l'écologie.

Créée en juillet 2021 sous le nom « Les cousettes de Laët » puis « Jadéo » en 2022, je propose des articles bébés et enfants **zéro déchet**. Je ne gaspille rien, les chutes de tissus sont réutilisées. **Mes tissus sont labélisés Géko-tex (sans substance chimique) et ma collection est confectionnée en coton certifié GOTS.** Ce label garantit les meilleures conditions de travail et des matières premières exemptes de tous produits chimiques. **GOTS est la meilleure certification au monde en terme de textile. Mes créations sont personnalisables** : je réalise des bavoirs, des cahiers de coloriage lavables, gigoteuses...

➤ *Quels sont vos projets ?*

Je continue de vendre sur mon site internet et dans les concept-store partout en France. **On peut retrouver certains de mes produits dans le dépôt vente Rimü, 14 rue de Verdun à Feurs.** Passionnée, j'ai retrouvé une qualité de vie en travaillant chez moi. A travers mes créations, je veux encourager à consommer moins mais mieux en proposant des articles mixtes et intemporels. J'ai encore des idées pour agrandir ma collection.



CONTACT

JADEO
06.95.77.60.61
hello@jadeostore.fr
www.jadeostore.fr

LES ASSOCIATIONS CIVENSOISES

Civens a la chance de compter plusieurs associations dynamiques. Soutenues par la municipalité, elles contribuent à la vie, l'animation et la convivialité de notre commune. Si vous souhaitez vous investir dans l'une d'elle pour apporter votre pierre à l'édifice, venez les rencontrer !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

Co-Présidentes : Anaïs BRASSARD et Laëtitia BRUN - **Co-Secrétaires** : Marie-Luce PADET et Maud TALBOTIER-BRULAS - **Trésorière** : Elodie COLAS - **Trésorière adjointe** : Emmanuelle GUILLOT - **Membres actifs** : Carole JACQUET, Yoanna COUDROY, Angélique DUMOULIN, Maryline SALOMON, Nicolas DARMET, Mathias BLANCHON, Benoît DURIEUX, Alicia ROBERT

ENTENTE FEURS-CIVENS TENNIS DE TABLE (EFCTT)

Président : Thibault ROUBIN - **Vice-Président** : Pascal TISSOT - **Secrétaire** : Olivier FAJWISIEWICZ - **Secrétaire adjoint** : David DUCHON - **Trésorier** : Emmanuel PIGEON - **Trésorier adjoint** : David MEJEAN - **Membres actifs** : Christophe PIGEON, Gérard TARDY, Yves LARDELLIER, Stéphane FAUCONNET, Jean-Marc MINET, Gaëtan FLEURY, Dominique LIMA, Pierre CHELLE

LES BALADINS

Président : Pierre COLAS - **Vice-Président** : Jean-Noël RESSICAUD - **Secrétaire** : Eliane POUILLY - **Secrétaire adjointe** : Annie MAHUSSIER - **Trésorière** : Nicole COLAS - **Trésorier adjoint** : Jean-Marc CHIRAT - **Commissaire aux comptes** : Jean-Pierre GATTUSO - **Membres actifs** : Marie-Jo PHILIPPON, Joëlle LARDELLIER, Baptiste ROBERT, Michelle CHIRAT, Alain PERSIGNY, Miguel GALLARDO

MAISON DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE (MJC)

Bureau collégial : Elodie PEREIRA, Laurence BERTHAUD, Isabelle BEFORT, Dominique DUBOIS, Catherine GOUTTEFANGEAS

COMITÉ DES FÊTES (CDF)

Présidente : Anne-Marie POMMIER-BRUNON - **Vice-Président** : Jean-Paul FERRAGNE - **Secrétaire** : Nathalie ROUSSAT - **Secrétaire adjointe** : Dominique DUBOIS - **Trésorière** : Nathalie DENIS - **Trésorier adjoint** : Florian TOINON - **Membres actifs** : Sylvie CHEVRIER, Pierre MASSON, Joël FOUGEROUSE, Sylvie BONHOMME, Nathalie BLANCHARD, Fabien MARTINON

FOREZ DONZY FOOTBALL CLUB

Présidente : Emilie JONINON - **Vice-Président chargé de la communication et des relations partenaires** : Serge THOLONIAT - **Secrétaire** : Philippe DURON - **Trésoriers** : Christophe MOINE et Joëlle MOREL - **Responsables techniques** : Jérôme MOREL et Christophe BESSON - **Responsables logistiques et équipements** : Patrice LIANGE et Thomas MICHAUD

CLUB SÉNIORS

Présidente : Hélène BERTHOLET - **Secrétaire** : André COUBLE - **Trésorière** : Marie-Hélène PONCET - **Trésorier adjoint** : André CHALLET

FNACA

Président : Gabriel POUILLY - **Vice-Président** : Jean-François DENIS - **Secrétaire** : André COUBLE - **Trésorier** : Georges PALAIS - **Trésorier adjoint** : Jean VINDRY

ANIMATION DE NOËL

Un nouveau format inter-associatif réussi

Cette année, sur proposition de la mairie de tirer le feu d'artifice en hiver suite à sa troisième annulation lors de la Fête Patronale (Covid puis sécheresse), **les associations civensoises du Comité des Fêtes, des Parents d'Elèves, des Baladins, du Tennis de Table et de la MJC se sont associées pour nous offrir une nouvelle animation de Noël.** Ce fut une vraie réussite !

Les 200 personnes présentes, de tous âges, ont apprécié la balade contée de notre village, les tours de calèche avec le Père Noël, la chorale à l'église, la buvette, le repas servi à la salle des Balcons du Forez et le feu d'artifice offert par la municipalité. **Merci à tous pour cette organisation, qui s'est faite en moins de 2 mois !**



La balade contée de Civens : arrêt à la Madone



La chorale de Cottance dans l'église de Civens



Plus de 200 convives ont pris leur repas à la salle des Balcons du Forez

DU CHANGEMENT DANS LES BUREAUX



Le nouveau bureau de l'APE :
Emmanuelle, Laëtitia, Maud, Anaïs,
Elodie et Marie-Luce



Le nouveau bureau de la MJC :
Elodie, Isabelle, Laurence, Dominique
et Catherine



Le nouveau bureau de l'EFCTT :
Pascal, Olivier, Thibault, Emmanuel,
David D. et David M.

FNACA

Le comité civensois de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie a été créé en 1971. Pour le 60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, nous avons rencontré plusieurs membres de la section civensoise. Depuis plus de 50 ans, ils perpétuent le souvenir de leurs camarades et la transmission de la paix.



Qu'est-ce que la FNACA ?

Créée en pleine guerre d'Algérie, le 21 septembre 1958, la FNACA, **Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie**, est l'association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord. Elle regroupe à ce jour 358 505 adhérents rassemblés dans 3 560 comités locaux ou cantonaux (1^{ère} association nationale). Peuvent y adhérer tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie, aux combats du Maroc et de Tunisie, leurs veuves, ascendants et orphelins ainsi que les pupilles de la Nation.

Les objectifs de la FNACA sont doubles :

- ❖ **Défendre les droits matériels et moraux** de tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie (1954-1962)
- ❖ **Agir en faveur de la Paix** en commémorant la date du 19 mars 1962, cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie.

L'action de la FNACA a permis d'obtenir :

- ✓ **la reconnaissance de la qualité de combattant** et l'attribution de la **carte du combattant** aux anciens d'Afrique du Nord (9 décembre 1974)
- ✓ **la reconnaissance officielle de la Guerre d'Algérie** (18 octobre 1999)
- ✓ **l'officialisation du 19 mars** comme Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (6 décembre 2012).

Rappels historiques sur la guerre d'Algérie

L'Algérie devient **une colonie française en 1830**, avant d'être divisée en départements français en 1848. Au début du XX^e siècle, un mouvement national (réformistes et indépendantistes) commence à émerger. Il aboutit le 1^{er} novembre 1954 à la **Toussaint rouge, une série d'attentats commis par le FLN**, Front de Libération Nationale, qui souhaite émanciper l'Algérie de la présence française. En 1955, l'état d'urgence est déclaré et l'armée française débarque en Algérie pour **une opération de maintien de l'ordre**.

C'est en fait **le début d'une guerre meurtrière** qui oppose d'un côté, les indépendantistes algériens, et de l'autre, l'armée française, les partisans de l'Algérie française et les harkis (combattants algériens qui ont secondé l'armée française). Les violences s'enchaînent dans les deux pays, touchant militaires et civils.

Aucun accord n'est trouvé jusqu'à la présidence du général De Gaulle en 1958. Son arrivée au pouvoir va finalement permettre de signer **les accords d'Evian** (18 mars 1962), de voter l'indépendance de l'Algérie et de **mettre fin au conflit en juillet 1962**.

Le bilan de cette guerre est lourd : plus de 250 000 algériens tués, près de 30 000 militaires français tués et 65 000 blessés.



Scène de la guerre d'Algérie : entre deux opérations, des hommes exténués, portant encore leur tenue de combat.

Quelques citations tirées de nos échanges parlent mieux que de longs discours...

« J'ai vu des horreurs. La guerre fait faire des atrocités. Au départ, c'était très compliqué, écœurant. Puis ça devenait la routine... »

« Les historiens racontent à leur façon. Sur le terrain, c'est différent. »

« On est parti là-bas pour rien avec le recul. »

« Nos parents et nos grands-parents avaient fait la guerre. C'était à nous de partir maintenant. »

« Chacun a vécu la guerre différemment. Certains en ont bavé plus que d'autres. »

« On pouvait se faire attaquer à tout moment. »

« Nous avons toujours eu du mal à en parler, même entre nous. »

« Tu n'es plus un gamin en revenant ! »

« A 18 ans, on devait passer le conseil de révision à la mairie de Feurs. Tout nus, alignés les uns derrière les autres, devant les maires du canton et du médecin de l'armée qui validait si nous étions bons pour le service. Ensuite, nous partions 2-3 jours à Lyon pour des tests médicaux plus poussés et vérifier si nous savions lire et écrire. Puis, départ en bateau depuis Marseille et déplacement en train en Algérie, dans des wagons en bois dédiés au bétail normalement... »

« Pourvu qu'on ait la Paix, c'est bien le plus important ! »



Les membres de la section civensoise de la FNACA :

1^{er} rang : Fleury BIGNY, Jean-Pierre GONZALO, Maurice TISSEUR, Albert FELIX, Gabriel POUILLY

2^e rang : Joannès VERICEL, Jean VINDRY, Bernard et Georges PALAIS, Jean-Paul POIGNANT, Claude BONHOMME

Absents : Jean-François DENIS, André COUBLE, Jules LOCQUET, Jean-Claude LENGLET

JEAN-FRANÇOIS DENIS

Maire de Civens de 1977 à 2001

Jean-François DENIS, 85 ans, a marqué notre commune. Maire de Civens de 1977 à 2001, il a fortement contribué à la structuration et au développement de notre village. Retour, non-exhaustif, sur 24 années de mandat au service de la communauté.

Jean-François DENIS est né le 9 décembre 1937 à Civens. Il a grandi dans la ferme familiale, désormais tenue par son fils Pierre, rue du Noyer. Son père, agriculteur, a été maire de la commune de 1960 à 1971. Jean-François est alors âgé de 23 ans au début de ses mandats : « A cet âge-là, on a d'autres préoccupations. **Je ne me suis jamais occupé du mandat de mon père, j'étais loin de tout cela !** ».

En 1977, « **plus dans l'objectif de faire passer des idées que d'être majoritaire** », il participe à la création d'une liste aux élections municipales. A leur grande surprise, celle-ci est majoritaire (à l'époque, le scrutin est plurinominal : on raye les noms). **Jean-François est alors désigné maire par le nouveau conseil municipal.** Sans aucune expérience municipale, il ne peut même pas bénéficier des connaissances de son père, décédé subitement quelques mois plus tôt. Mais ses responsabilités départementales de représentation agricole lui apportent un réseau de connaissances qui l'aide dans ses nouvelles fonctions, comme au sein du service de la Direction Départementale Agricole ou de la Direction Départementale de l'Équipement. « Le secrétaire général de la sous-préfecture de Montbrison est alors un ami d'enfance. Ce fut aussi une aide précieuse pour le démarrage de mon mandat ». **D'autant qu'en ce temps-là, l'administration est toute puissante** : elle centralise les subventions, réalise elle-même tous les avant-projets, est très stricte sur les délibérations, etc.



Durant ses 4 mandats de maire, où il fut toujours réélu avec une liste majoritaire, Jean-François DENIS, accompagné de ses équipes, a contribué à la structuration de Civens :

- **Création du réseau d'assainissement** : « un très gros chantier », avec la création de la station d'épuration du bourg et de tout le linéaire du réseau. Son déploiement principal pour les habitations s'est terminé en 1987, avec la zone de Goutte-Fougère. Au début des années 1990, il a fallu viabiliser la zone d'activité Les Places.
- **Accords avec Feurs de 1977** : Feurs était alors propriétaire de parcelles sur le bas du territoire de Civens pour des raisons historiques (Comte de Poncins) mais elle ne pouvait, par conséquent, rien en faire. L'accord a conclu à la session d'une partie de Civens au profit de Feurs (actuellement la piste d'athlétisme, les terrains de tennis/padel, le château du Palais, le collège...). En contrepartie, la ville de Feurs prend en charge l'assainissement du bas de la commune de Civens pour 182 habitations présentes et à venir, les enfants de cette même zone peuvent se rendre dans les écoles foréziennes gratuitement et Feurs reverse une compensation financière pour la Taxe Professionnelle de deux entreprises.
- **Mise en place du Plan d'Occupation des Sols (POS)** : « il a parfois été difficile de le faire accepter auprès de la population ». C'était en effet le premier document d'urbanisme qui venait contraindre et organiser les espaces. Le POS de Civens a d'ailleurs été un des premiers mis en place dans les communes du canton de l'époque.
- **Construction de la salle des fêtes** : lors de son arrivée aux affaires en 1977, l'équipe précédente avait prévu de construire un camping dans le clos Dussurget (actuel clos de La Civensoise). Il a alors décidé de stopper le projet pour le remplacer par la création d'une salle des fêtes, « très attendue par les civensois. La preuve en est, de nombreux bénévoles ont participé à sa création ».
- **Fin de la construction du réseau d'eau potable** : « à la fin de mon premier mandat, toutes les maisons existantes, même les plus reculées, étaient alimentées en eau potable », ce qui n'était pas le cas partout sur le canton.
- **Aide à l'installation d'entreprises grâce au FADEL** : le Fond d'Action pour le Développement Economique a été créé par le Conseil Général de la Loire. Il aidait les entreprises à la construction de leur bâtiment en finançant une partie

de leurs annuités d'emprunt, ce qui leur permettait un bon démarrage grâce à des charges allégées. La commune s'engageait fortement en devenant garante des annuités d'emprunt. De nombreuses entreprises de Civens en ont bénéficié, principalement à la Zone Les Places : BOINON, DA SILVA, NOTIN, GUICO...

- **Création de lotissements communaux** : celui des Grands Prés dans les années 1980 et celui des Bouchets à la fin des années 1990.
- **Création de pavillons locatifs à bas coût** : proposés avec l'office HLM dans le but de maintenir du locatif pour alimenter l'école, ces pavillons, toujours existants, ont été construits vers le cimetière et de l'autre côté de la route de Pouilly-lès-Feurs.
- **Voirie** : à son arrivée, il restait peu de chemins à goudronner, le chemin des Grandes Terres et la rue du Buchon principalement. Le reste était un entretien par roulement, comme aujourd'hui.
- **Extension de l'école communale** : le bâtiment principal a été construit en 1854. Le besoin d'ouverture de nouvelles classes imposait son extension et pour ce faire, l'achat de terrains annexes. Une phase importante d'agrandissement s'est faite en 1996, avec la création de l'actuelle classe de maternelle PS/MS (verrière) et de toute la partie contigüe, actuellement salle de classe CM1/CM2 et la salle d'activité physique.
- **Diverses extensions** : celle de la salle des fêtes pour la création d'un espace pour la MJC et de la cantine scolaire en 1988 ; celle de la mairie en 1996 pour créer une salle de mariage ; celle de l'éclairage public, en lien avec le SIEL.
- **Création du terrain de tennis** en 1991.
- **Création du restaurant au bourg** : le dernier projet important fut l'achat par la commune des bâtiments de l'actuel restaurant pour y implanter un restaurant et des logements. Sa réalisation s'est terminée à la fin de son dernier mandat.

Avec le recul, Jean-François tire un bilan positif de ses 24 années de mandat de Maire, « même si on ne fait pas toujours ce qu'on a envie de faire ». **Il a contribué à l'évolution de Civens qui a quand même doublé sa population sous ses mandats, passant d'un peu plus de 600 habitants en 1977 à près de 1 200 en 2001.** Jean-François s'est investi avant tout par passion pour son village, en prenant du temps, comme tout élu ou bénévole, sur sa vie familiale (il est le père de 2 garçons, Pierre et Hubert, et grand-père de 5 petits-enfants).



Jean-François DENIS, Maire de Civens, en 1997, lors de l'inauguration de l'extension de l'école, avec le Député et Président du Conseil Général de la Loire, Pascal CLÉMENT, le directeur de l'école, Daniel ARQUILLÈRE, et le Conseiller Général du canton de Feurs, Jean-Claude FRÉCON (devenu Sénateur par la suite).

ERIC DESCHAMPS

Passionné de pêche à la mouche, il crée des cannes personnalisées

Voilà bientôt 10 ans qu'Éric Deschamps a mis sa passion de la pêche à la mouche au service des autres passionnés, en montant, à la demande, des cannes personnalisées. C'est ainsi que ce civensois conçoit des modèles uniques, introuvables dans le commerce, qui font le plus grand bonheur des amateurs de ce loisir sportif.

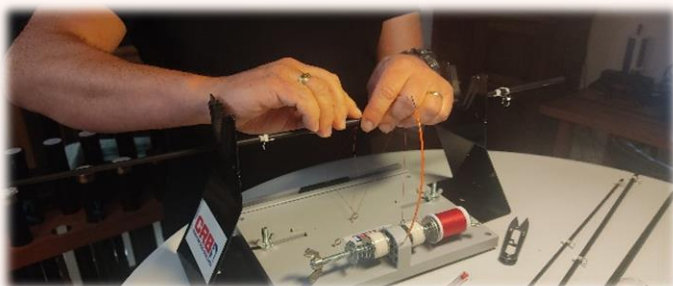
Dans les années 90, Eric tombe amoureux d'un sport bien connu de nos régions, la pêche à la mouche. Il est tellement passionné qu'au début des années 2010, il se dit que fabriquer sa propre canne améliorerait sa technique et sa pêche aux caractéristiques des cours d'eau.

Il commence alors à acheter du matériel et des matériaux qu'on ne trouve que dans certains pays (Etats-Unis, Nouvelle-Zélande...). Il devient un vrai **rodbuilder (monteur de canne à pêche)** et blank, grip et autre scrim (éléments constituant la canne à pêche) n'ont plus de secret pour lui. Au début, Eric fabrique et monte des cannes pour quelques personnes de son club de pêche. Son travail est très apprécié et plébiscité sur les réseaux sociaux. C'est ainsi qu'il décide de se développer en prenant un statut d'auto-entrepreneur.

Il nomme sa petite entreprise « **Emisalia Fly Rod** », un clin d'oeil à ses trois filles, Emilie, Lisa et Célia. L'intérêt, pour ceux qui font appel à lui, est de pouvoir obtenir **des cannes personnalisées qu'on ne trouve pas dans le commerce**. Il lui faut entre 10h et 15h pour fabriquer une canne, selon la technicité et le design recherchés. Eric ne cherche pas à en vivre, loin de là, cela reste un plaisir. Il faut dire qu'en plus de son travail d'Inspecteur de l'Environnement, il est aussi président du club de pêche à la mouche Loire-Foréz.

Vous l'aurez compris, **Eric et la pêche à la mouche, c'est une vieille, longue et belle histoire d'amour**. Sur les quelques dizaines de milliers de pêcheurs à la mouche en France, ils sont très peu nombreux à monter des cannes personnalisées comme le fait Eric. Il est même peut-être le seul à le faire dans la Loire.

C'est pour lui une vraie satisfaction personnelle dont il peut être fier. S'il arrive à se dégager un peu de temps, il aimerait bien travailler le bois et faire ses propres inserts qu'ils monteraient sur les cannes. D'ici là, vous pourrez toujours trouver Eric au détour d'une rivière, canne à la main, dans notre région très propice à ce sport passion.



Plus d'informations sur son site internet : www.emisalia-fly-rod.fr

HOMMAGE

Guy DUILLON, une figure de notre village, s'en est allé...

Civensois d'origine, Guy DUILLON nous a quittés le 3 décembre 2022 à l'aube de ses 79 ans. Personnage emblématique pour sa générosité, son dynamisme et sa serviabilité, il va laisser un grand vide. Hommage à un homme d'exception.

Guy DUILLON est né le 18 janvier 1944 à Civens dans la ferme familiale située sur le haut de Goutte-Fougère. Il était le fils de Francisque DUILLON et de Jeanne CHAZELLE et l'aîné d'une fratrie de 6 enfants : Monique, Agnès, Chantal, Yves et Régine. Il s'est marié avec Rolande avec qui il a eu deux enfants, Alexandre et Maud, qui leur ont donné quatre petits-enfants.

Guy a grandi à Civens et a exercé divers emplois après l'école. Ses très fortes capacités physiques (il faisait 100 pompes par jour !) lui ont permis de devenir sapeur-pompier de Paris, métier qu'il a exercé pendant quatre années avant de devoir raccrocher à la suite d'un accident. Il est alors rentré à l'entreprise de presse HACHETTE à Saint-Etienne en tant que responsable de production du dépôt de nuit. Il a travaillé à ce poste pendant 40 ans.

Guy a ensuite profité de sa retraite bien méritée en s'adonnant à de nombreuses activités : danse, boules, jardinage... Il appréciait passer ses étés au camping de Feurs pour partager des moments de convivialité et danser au casino de Montrond-les-Bains avec sa nouvelle compagne, Michèle. Et ce, toujours en prenant grand soin de sa maison, ses fleurs et son jardin, qui en faisaient rêver plus d'un !

Guy, c'était aussi sa passion pour les tracteurs anciens et sa participation au Rétromobile de Feurs pendant de nombreuses années. Celles-ci lui ont d'ailleurs valu un article dans le bulletin municipal de 2016. Il a possédé jusqu'à quinze tracteurs, qu'il a toujours entretenus et réparés avec le plus grand soin. Beaucoup d'entre nous ont forcément le souvenir de l'avoir croisé au détour d'une rue, en balade avec un de ses engins d'exception !

Sa passion pour la mécanique et l'automobile l'a d'ailleurs amené à participer activement, en tant que bénévole, au Grand Prix de Monaco pendant dix ans.

Guy, c'était enfin la générosité incarnée. Il était connu pour sa serviabilité hors du commun, toujours à rendre des services. Il était vraiment apprécié de tous pour sa gentillesse et sa bonne humeur permanente.

Malheureusement, le bonheur de Guy a été brisé. Il luttait depuis plusieurs mois contre un cancer et est parti subitement. Il a fait preuve de beaucoup de courage. **Guy était une vraie force de la nature, un être exceptionnel, généreux et dévoué que nous ne pourrions pas oublier.**



TOURISME : DU NOUVEAU EN FOREZ-EST !



UN GRP® TERRE DE TISSEURS EN FOREZ

Le GRP® (Grande Randonnée de Pays) Terre de tisseurs en Forez, inauguré en avril dernier, propose aux randonneurs de **partir à la découverte de l'histoire textile de notre territoire**. Il s'agit d'un parcours complet de 161 km, à travers les 21 communes, et qui se décline en **trois boucles** : la boucle «Tour Matagrín» (66 km), la boucle «Fleuve Loire» (45,1 km) et la boucle «Donzy Lestra» (50 km). Le long de ces parcours, les marcheurs pourront faire étape dans **des sites touristiques emblématiques** et découvrir le patrimoine textile.

DES BOUCLES CYCLABLES

Dans le cadre de la politique cycliste départementale, des boucles locales ont été créées afin d'attirer les cyclotouristes et de favoriser la pratique du vélo. Ces boucles, proposant des itinéraires inférieurs à 55 km, empruntent des voies vertes ou des voiries en itinéraire partagé, en milieu urbain des zones 30 ou des rues dont un sens de circulation est réservé aux cyclistes. **4 boucles vélo ont d'ores et déjà été jalonnées sur le territoire de Forez-Est**, d'autres devraient suivre rapidement :

F 1 - "Rendez-vous au Château" : de Saint-Jodard au Château de la Roche

F 2 - "Aux portes des Gorges de la Loire" : de Balbigny à Pinay

F 4 - "Balade des 2 villages" : de Pouilly-lès-Feurs à Nérondes

F 5 - "Sur la route du Monorail" : de Feurs à Panissières

L'ensemble des circuits pédestres, cyclo ou VTT sont téléchargeables gratuitement sur le site www.rando-forez-est.com (accessible depuis le QR code ci-contre).



DE NOUVELLES ANIMATIONS



Chaque année, le pôle animation de l'office de tourisme met en place **de nombreuses visites, balades accompagnées, ateliers...** dans le cadre des Détours de Forez-Est et du Mois des saveurs Foréziennes. En 2023, l'objectif du pôle animation reste le même : proposer **un programme varié** et qui s'étend sur tout le territoire afin de promouvoir Forez-Est dans sa totalité. Ainsi, habitués ou nouveaux participants pourront découvrir de nouveaux aspects du patrimoine local, goûter de nouvelles saveurs et se lancer sur de nouveaux parcours.

L'ensemble des animations sont à découvrir et à réserver sur le site www.visites-forez-est.com (accessible depuis le QR code ci-dessus).

UNE MARQUE RENDEZ-VOUS EN FOREZ



La **marque touristique "Rendez-vous en Forez"**, lancée conjointement par les offices de tourisme de Loire Forez et de Forez-Est en 2022, est aujourd'hui un outil majeur pour **développer l'attractivité touristique de notre territoire et de ses acteurs**. Les premiers supports de la marque (éditions papier, présentoirs...) ont été lancés en 2022, et un site web commun est en cours d'élaboration (lancement début 2023).

Suivez toute l'actualité de l'office de tourisme de Forez-Est sur **Illiwap, Facebook, Instagram, Twitter et Youtube !**



Pour se conformer à la réglementation, la Communauté de Communes de Forez-Est harmonise au 1^{er} janvier 2023 le financement du service déchets sur l'ensemble de son territoire et met en œuvre la simplification des consignes de tri. Objectifs : trier et valoriser encore plus de déchets.

En 2021, il restait dans les bacs d'ordures ménagères 299 kg de déchets par habitant qui sont enfouis sur le site de l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) à Roche-la-Molière. Devant l'explosion du coût de traitement des déchets, nous devons tous continuer de trier les emballages et les papiers, composter les biodéchets et essayer de changer nos habitudes d'achat.

À partir du 1^{er} janvier 2023, les habitants de la Communauté de Communes de Forez-Est pourront déposer tous leurs emballages recyclables dans les contenants jaunes.

Les nouveautés portent sur les emballages en plastique (pots de yaourt, de crème, barquettes, sacs, sachets et films, boîtes et tubes en plastique) et les petits emballages métalliques (couvercles, capsules, dosettes...) : **TOUS SE TRIENT DÉSORMAIS !**



Pour accompagner cette simplification, la Communauté de Communes de Forez-Est déploie une vaste campagne d'information fin 2022 - début 2023.

• **Surveillez bien vos boîtes aux lettres !**

Chaque foyer sera destinataire d'une enveloppe contenant un **courrier**, un **mémo-tri** et un **guide** qui détaillent les **nouvelles consignes de tri**. Gardez-les bien !

• **Toutes les informations** sont à retrouver sur le site internet www.forez-est.fr et sur les réseaux sociaux.

1 SEUL MODE DE FINANCEMENT

À partir du 1^{er} janvier 2023 également, la Communauté de Communes de Forez-Est, conformément à la réglementation en vigueur, **harmonise le financement de la gestion des déchets** sur son territoire.

Ce service sera financé exclusivement via la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) qui est calculée en fonction du service rendu (volume du bac, fréquence de collecte...).

Notre commune, étant déjà sur ce mode de calcul, garde son système actuel. Pour autant, le montant à régler évolue en fonction de la grille tarifaire votée en commission communautaire chaque année.

VALORISER LES BIODÉCHETS TOUTE L'ANNÉE !

Trier les **biodéchets** (restes de repas, épluchures...) permet d'alléger le poids de nos poubelles. Ils pourront alors être valorisés naturellement en compost.

La Communauté de Communes de Forez-Est propose des **composteurs à tarifs préférentiels**, à utiliser de manière individuelle ou sur des **sites partagés** (en pied d'immeubles, au sein d'un quartier...).

N'hésitez pas à demander le vôtre !



Service déchets :
04 77 28 29 38
www.forez-est.fr

NAISSANCES

GAREL Maxence – 430 rue du Buchon – Né le 10 février à Saint-Priest-en-Jarez

PADET Albin – 325 rue des Charmilles – Né le 18 février à Montbrison

VELUIRE Aubin – 92 allée des Pins – Né le 17 mars à Saint-Etienne

YENIL Ilyas – 19 allée du Sulky – Né le 23 mars à Roanne

DURIEUX Paul – 825 chemin de Goutte-Fougère – Né le 6 juillet à Roanne

YENIL Göktug – 90 rue de la Stalle – Né le 26 juillet à Montbrison

PARDON Tom – 10 allée des Bleuets – Né le 28 août à Roanne

LE YAOUANQ COGNARD Céleste – 10 rue du Riou – Née le 5 septembre à Saint-Etienne

MORAIS Lila – 115 allée des Pins – Née le 9 septembre à Roanne



MARIAGES



BELKASSAM Ahmed & AJJOUR Imène – Mariés le 2 juillet

JERHAOUI Soufyan & CARVALHO Mary-Ambre – Mariés le 12 août

LANOUZIÈRE Alexandre & DRAGANOVA Viktoriia – Mariés le 5 novembre

LYONNET Wilfrid & GACON Sandrine – Mariés le 3 décembre

DÉCÈS

DUPUY Paul – 520 rue de Randan – Décédé le 2 avril à l'âge de 88 ans

SEITE Jean – 110 impasse Lambin – Décédé le 15 mai à l'âge de 85 ans

NIGOND Jeannine (née TERRASSE) – 160 rue du Palais – Décédée le 28 novembre à l'âge de 93 ans

DUILLON Guy – 540 chemin de Goutte-Fougère – Décédé le 3 décembre à l'âge de 78 ans

GERIN Antoinette (née DUMILLIER) – 1135 chemin Charlemagne – Décédée le 30 décembre à l'âge de 98 ans



QUIZZ

Culture générale sur la politique nationale

1 - Où siège l'Assemblée Nationale ?

- a) Au palais Bourbon
- b) Au palais Royal
- c) Au palais du Luxembourg
- d) Au palais Brongniart

2 - Quel homme politique français a créé le parc d'attraction du Puy du fou ?

- a) Valéry Giscard d'Estaing
- b) Charles Pasqua
- c) Philippe de Villiers
- d) Jean-Marc Ayrault

3 - Dans quel ministère Ségolène Royal a-t-elle effectué son premier poste de ministre ?

- a) Environnement
- b) Justice
- c) Défense
- d) Affaires étrangères

4 - Quel homme politique a été ministre de l'éducation nationale de 1988 à 1992 ?

- a) François Léotard
- b) Lionel Jospin
- c) Pierre Mauroy
- d) Charles Pasqua

5 - Quel ministère français a été dirigé par Christine Lagarde de 2007 à 2011 ?

- a) Ministère de la Défense
- b) Ministère de la Santé
- c) Ministère de l'Economie
- d) Ministère de l'Education Nationale

6 - En France, combien de temps dure le mandat de député ?

- a) 4 ans
- b) 5 ans
- c) 7 ans
- d) 9 ans

7 - En quelle année la V^e République a-t-elle été instituée ?

- a) 1945
- b) 1947
- c) 1955
- d) 1958

8 - Quel homme d'Etat français a ordonné la construction de l'Arc de Triomphe de l'Etoile ?

- a) Louis XVI
- b) Louis-Philippe 1^{er}
- c) Charles X
- d) Napoléon

9 - Quel homme politique français a initié la loi contre le tabagisme en 1991 ?

- a) Claude Evin
- b) Jean-Marc Ayrault
- c) Dominique Strauss-Khan
- d) Pierre Moscovici

10 - En France, combien le Sénat compte-t-il de sénateurs ?

- a) 212
- b) 348
- c) 579
- d) 852

11 - Quelles élections ont eu lieu en mars 2010 en France ?

- a) Municipales
- b) Cantonales
- c) Régionales
- d) Législatives

12 - En cas de décès du Président de la République française, qui assure l'intérim de la Présidence ?

- a) Premier ministre
- b) Président de l'Assemblée Nationale
- c) Président du Sénat
- d) Secrétaire général de l'Elysée

Manifestations 2023

Civens

JANVIER

Dimanche 8 janvier : **CONCOURS DE BELOTE** (Forez Donzy Football Club) - ANNULÉ
Samedi 21 janvier : **LOTO** (Association des Parents d'Élèves)
Samedi 28 janvier : **SOIRÉE FAMILIALE « DIOTS »** (Baladins)

MARS

Dimanche 5 mars : **MARCHE** (Baladins)
Samedi 18 mars : **CARNAVAL** (Association des Parents d'Élèves)
Dimanche 19 mars : **VENTE PUÉRICULTURE** (Association des Parents d'Élèves)

AVRIL

Samedi 1^{er} avril : **REPAS DU CCAS**
Lundi 10 avril : **CHASSE AUX ŒUFS** (Conseil Municipal des Jeunes)
Dimanche 15 avril : **CONCOURS DE BELOTE** (Comité Des Fêtes)

JUILLET

Vendredi 30 juin : **FÊTE DE L'ÉCOLE** (Association des Parents d'Élèves)
Samedi 15 juillet : **FÊTE PATRONALE** (Comité Des Fêtes et Mairie)

SEPTEMBRE

Dimanche 10 septembre : **BROCANTE** (Entente Feurs-Civens Tennis de Table)
Mercredi 20 septembre : **DON DU SANG** (Etablissement Français du Sang et Mairie)

DÉCEMBRE

Samedi 9 décembre : **REMISE DES COLIS DE NOËL DU CCAS** (Mairie)
Samedi 16 décembre : **ANIMATION DE NOËL** (Inter-associations)



TENEZ-VOUS INFORMES

Suivez la station de Civens sur l'application d'alerte citoyenne



(disponible sur Google Play Store et App Store)

*Manifestations programmées sous toute réserve.
Des modifications peuvent être apportées à tout moment.*



Fête patronale 2022 : SPECTACLES PROD a de nouveau assuré le show, avec son spectacle Souvenirs 80'